

Résumé du compte rendu de la séance du conseil municipal du 21 février 2008

Roger Mérigaud, maire ouvre la séance en adressant ses remerciements à l'ensemble des élus avec qui il a eu plaisir à travailler pendant cette mandature. Il souligne que toutes les décisions prises l'ont été dans l'intérêt de la commune.

1. COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif est sans doute, après le budget, le document le plus important de la vie municipale. Il est le document par lequel le Maire et l'équipe municipale rendent compte de leur gestion auprès de la population. Le Compte administratif est donc une photographie à un moment donné (au 31 décembre de l'année écoulée) de la situation financière de la commune de Saint-Gence.

Roger Mérigaud, maire demande à Jean-Paul Mariaud de présenter les comptes administratifs 2007. C'est Henri Thomas, doyen d'âge qui assure, hors la présence du maire la présidence de la séance.

1.1 Les résultats

Le budget général

Résultat de la section Fonctionnement

Le compte administratif présenté traduit un excédent de **154 647,94€**

Il est proposé au conseil d'affecter les 154 647,94€ de résultat positif de la manière suivante :

100 000€ en réserve d'investissement et 54 647,94€ en report positif au budget de fonctionnement 2008.

Résultat de la section Investissement

Le compte administratif traduit un résultat positif de **82 453,77€**

Il est proposé au conseil de voter le report en excédent sur le budget 2008.

FONCTIONNEMENT			
Dépenses réelles	966 567,30 €	Recettes réelles	1 224 761,86 €
Dépenses d'ordres	148 968,42 €	Recettes d'ordres	45 421,80 €
	1 115 535,72 €		1 270 183,66 €
RESULTAT :	154 647,94 €		
Proposition d'affectation des résultats : 100 000€ en réserve d'investissements (recettes du budget d'investissement 2008) et 54 647,94€ en report en recettes de fonctionnement sur le budget 2008.			

INVESTISSEMENT			
Dépenses réelles	568 356,87 €	Recettes réelles :	454 714,38 €
Dépenses d'ordres :	86 764,69 €	Recettes d'ordres	282 860,95 €
	655 121,56 €		737 575,33 €
RESULTAT :	82 453,77 €		
Proposition d'affectation des résultats : report en recettes d'investissement sur le budget 2008.			

Le budget d'Aides Sociales

Le budget dégage un excédent de 1 101,03€ Il est proposé au conseil de voter le report de excédent en recettes au budget 2008.

Le budget annexe du lotissement communal de la Gagnerie

Ce budget est destiné à terme à s'équilibrer. Pour l'instant, il enregistre essentiellement des travaux avec un total de dépenses de 642 140,57 € et des recettes correspondant à la vente des premiers lots pour 96 745 €

Monsieur le Maire se retire, Henri Thomas, doyen d'âge fait procéder aux votes. Le compte administratif 2007 est adopté à l'unanimité. Les affectations de résultats sont adoptées à l'unanimité.

1.2 Présentation détaillée du CA 2007 : le budget général

Fonctionnement

En dépenses :

Le Compte Administratif est clôturé à hauteur de 1 115 535,72€ en hausse de 1,86% par rapport au budget voté.

Si on enlève les opérations d'ordre non prévues au budget initial, on atteint un montant de 955 056,13€ (-8,3% par rapport au budget voté)

Les charges à caractère général s'élèvent à 305 527,56€ en hausse de 14,5% par rapport au budget voté (266 826€). La principale variation concerne pour 34 500€ à la ligne « entretien voies et réseaux » qui a intégré des dépenses de natures différentes, en partie liées à des PVR (Participation pour Voie et Réseaux) pour lesquelles il y aura donc des contreparties en recettes.

Les charges de personnel s'élèvent à 487 246,27€ (-7,53% soit - 39 680€ par rapport au budget voté 526 930€).

Une partie de ces dépenses est liée à la voirie et fait également l'objet d'un remboursement par l'agglomération Limoges-Métropole.

Les charges de gestion courante s'élèvent à 114 274,09€ en baisse de 8,24% par rapport au budget voté (124 537€)

Les intérêts d'emprunts sont en légère hausse 47 108,71€ contre 41 660€ votés.

En charges exceptionnelles on trouve le transfert à l'agglomération de notre excédent de fonctionnement du budget d'assainissement (suite au transfert de compétence). Le montant équivalent (11 511,17€) se retrouve en écriture d'ordre en recettes.

En écriture d'ordre on trouve également 148 968,42€ pour la vente des locaux commerciaux au terme de la location bail (compensés bien sûr en recette).

On notera enfin que dans le budget voté apparaissaient 80 000€ correspondant au versement à l'agglomération d'une dotation de compensation qui est la différence entre les versements de Limoges-Métropole au titre de la TP (taxe professionnelle) et de la DSC (dotation de solidarité communautaire) et les sommes dues au titre du transfert des charges. Ce versement n'est pas intervenu en 2007 et il sera réévalué en 2008 pour prendre en compte les nouveaux transferts de compétence.

En recettes :

Le montant s'élève à 1 270 183,66€ en hausse de 15,98%. Si on enlève les opérations d'ordre non prévues au budget initial, on arrive à 1 109 704,07 € à comparer aux 1 095 168€ votés (+1,33%).

Les produits du service des domaines (cantine, garderie, salle polyvalente) s'élèvent à 82 771,92€ contre 77 910€ votés (+6,24%).

Les grosses masses de la partie recettes sont conformes aux prévisions :

506 938,11€ pour les impôts et taxes (-0,35%), 374 413,72€ pour les dotations et subventions (+0,15%).

Les produits de gestion courante sont en baisse 54 194,28€ contre 64 520€ votés, la différence s'explique par le non versement de la part de l'agglomération au 2^{ème} semestre 2007 (l'actualisation sera faite en 2008 pour tenir compte des nouveaux transferts de compétence).

Les remboursements sur rémunération du personnel (contrats aidés, remboursements suite à maladie) sont en hausse de 49,62% (49 947,57€ contre 40 000€ votés).

En plus des travaux de régie (compensation en dépenses d'investissement), on trouve en opération d'ordre les éléments déjà signalés (excédent d'assainissement, vente des locaux commerciaux).

Résultat

Le compte administratif traduit un excédent de **154 647,94€**. Les opérations d'ordre s'annulant on notera simplement qu'en trésorerie le transfert de l'excédent de fonctionnement du budget d'assainissement s'est bien traduit par une sortie de 11 511,17€

Si on avait versé le 80 000€ prévus de dotation de compensation négative à l'agglomération, l'excédent aurait été ramené à 74 647,94€ à comparer au 54 115€ prévus au budget initial soit +38%.

Il est proposé au conseil d'affecter les 154 647,94€ de résultat positif de la manière suivante : **100 000€** en réserve d'investissement et **54 647,94€** en report positif au budget de fonctionnement 2008.

Investissement

Dépenses :

Elles s'élèvent à 655 121,56€ contre 804 034€ de votées (-18,52%). Si on exclut les opérations d'ordre non prévues dans le budget initial on arrive seulement à un montant de 372 260,61€

Les dépenses concernent les points suivants :

- Remboursement des emprunts 79 889,97€ (-2,95% par rapport aux prévisions)
- Aménagements terrains de foot (buts mobiles, abris, etc..) 5 370,04€ (subvention ligue de foot)
- Remise en état véhicules 1 794€
- Informatique à l'école 24 488,15€ (subvention agglomération)
- Mobilier pour classe supplémentaire 3 067,04€
- Divers (congélateur, mono brosse aspirateur professionnel, etc) 2 702,92€
- Local athlétisme foot 12 784,35€
- Ecole maternelle (études) 1 788,02€
- Réfection des fenêtres de l'école et installation du préfabriqué (5 401,87€)
- Réfection des salles pour les associations au dessus de l'école (5 387,83€)
- Travaux dans la Halte-Garderie (notamment VMC) 16 288,48€
- Travaux pour la mise aux normes de la réserve incendie 11 638,18€
- Eglise 118 947,72€

Par rapport aux prévisions l'écart sur les dépenses d'immobilisation est de l'ordre de 430 000€ en grande partie dû au retard dans le début des travaux de l'école maternelle. En opération d'ordre, on retrouve les travaux en régie, le déficit reporté de 61 713,90€, les écritures liées à la vente des locaux commerciaux (compensées en recettes) et l'excédent d'investissement du budget d'assainissement (133 892,53€). Ce montant est compensé en recette il se traduit en trésorerie par une sortie équivalente à ce montant. Bien évidemment les travaux d'assainissement prévus sur la commune et pris en charge par l'agglomération bénéficient de ces financements.

Recettes :

Le total des recettes s'élève à 737 575,33€ pour une prévision de 804 034€ (-8%) Si on enlève les opérations d'ordre on arrive à 454 714,38€ pour une prévision de 749 919€ (hors virement de la section de fonctionnement) (-39,4%).

La différence se retrouve sur des subventions pas encore perçues (63 894,93€ contre 254 275€ prévus) et sur le recours à l'emprunt (200 000€ contre 302 951€).

Pour le reste, on trouve le report positif du budget de fonctionnement 2006, 121 713,90€, le remboursement de la TVA (44 382,85€ contre 50 700€ budgétés), et la taxe locale d'équipement (16 341€ contre 14 900€).

Résultat

Le compte administratif traduit un résultat positif de 82 453,77€ dont il est proposé au conseil de voter le report en excédent sur le budget 2008.

1.3 Présentation détaillée du CA 2007 : le budget d'actions sociales

Le montant des dépenses s'élève à 8 387,25€ en baisse de 10,6% par rapport au budget initial (9 384€). Il s'agit essentiellement de la moindre utilisation de la ligne « aides exceptionnelles, séjours vacances ».

Le montant des recettes s'élève à 9 488,28€ soit + 1,1% par rapport à la prévision.

A noter le report positif du budget 2006 à hauteur de 3 334,08€

Le budget dégage un excédent de 1 101,03€ Il est proposé au conseil de voter le report de excédent en recettes au budget 2008.

1.4 Présentation détaillée du CA 2007 : le budget annexe de la Gagnerie.

Comme tous les budgets de lotissements communaux, ce budget est destiné à terme à s'équilibrer. Pour l'instant il enregistre essentiellement des dépenses de travaux pour un total de 642 140,57 € et des recettes correspondant à la vente des premiers lots pour 96 745 €

2. IMMOBILIER, FONCIER

- A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le projet d'acquisition de l'immeuble d'habitation jouxtant la salle polyvalente. Cette acquisition va permettre de supprimer la servitude de passage existant sur l'arrière de la salle polyvalente. De plus, cet immeuble permettra d'étudier un réaménagement ou un agrandissement éventuel de la salle.
- Un habitant du Clos demande à acquérir une dizaine de m² pour supprimer une « pointe » sur son terrain. Le Conseil donne son accord.
- Aide à l'installation d'un jeune agriculteur : à l'occasion de son installation en tant qu'agriculteur, la commune a accepté de signer un bail avec François Delhote afin qu'il puisse exploiter les terrains appartenant à la commune. Ce bail intervient par anticipation, avec l'arrêt des activités de M. Delhote, qui disposait « d'un bail de carrière » prenant fin l'année de sa retraite.

3. TRAVAUX

- A la suite de demandes de la commune, l'ODHAC (Office Départemental d'HLM de la Haute-Vienne) va entreprendre le ravalement des façades des bâtiments situés place Lenfant.
- L'OPHLM (Office Public de l'Habitat Limoges-Métropole) poursuit ses travaux de construction de logements à Senon. La première tranche devrait être disponible en Mai 2008.
- Les travaux concernant l'assainissement collectif de la Châtre ont débuté.

4. AFFAIRES SOCIALES

- La cotisation destinée à financer l'Instance de Coordination du canton de Nieul va passer de 2.04€ à 2.10€ par habitant.
- Depuis janvier 2008, le lieu de Rencontre Enfants/Parents permet aux parents qui le souhaitent de rencontrer un psychologue spécialisé. Il se tient à leur disposition le vendredi matin. Prendre rendez-vous avec la responsable Christelle Renault.

- Le CLSH prépare ses camps d'été (ados, petits ...). Des infos bientôt.
- Le CLSH a adopté de nouveaux tarifs dégressifs pour faciliter l'accès d'enfants de même famille.

5. INFOS

- Le recensement vient de se terminer sur la commune. A cette occasion, le conseil présente ses remerciements et ses félicitations aux agents recenseurs qui ont travaillé sur le territoire communal ainsi qu'au personnel communal qui a été sollicité pour cette opération. Les agents de l'INSEE ont tenu à souligner la qualité des opérations de recensement de Saint-Gence.
Résultats provisoires (en attendant le comptage de personnes temporairement absentes) : 1923 habitants.
- Dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Pays de Limoges (communauté d'agglomération Limoges-Métropole et communauté de communes L'Aurence-Glane-Développement), le dossier présenté conjointement par Peyrilhac, Saint-Gence et Veyrac concernant la réalisation d'un gymnase inter communal a été retenu. Le conseil se félicite de cette première étape et souhaite associer la commune de Nieul à la suite de cette opération. Des contacts seront pris ultérieurement.
- Le Tour du Limousin 2008 passera par Saint-Gence à l'occasion de la quatrième étape. C'est dans le bourg que sera installé « le point gourmand » servant à ravitailler les accompagnateurs de cette course.
- Le conseil remercie vivement le club des Aînés qui a versé une somme de 100€ pour améliorer le goûter de Noël des enfants des écoles.
- Il adresse également ses remerciements au GAEC Fougeras qui a mis à disposition des employés municipaux une machine à enfoncer les piquets de clôture à l'occasion de la réfection de la clôture nécessaire au-delà de la nouvelle passerelle sur la Glane.
- Une nouvelle association TONIC SENIORS a vu le jour à Saint-Gence. Elle va proposer aux retraités aimant la danse, des après-midi où chacun pourra pratiquer des danses individuelles. C'est Jean-Paul Gadaud qui en est le président.